

Lettre ouverte à  
M. DIDIER GUILLAUME, MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Valence, le 18 février 2019

Monsieur le Ministre,

Du temps où vous présidiez le Conseil général de la Drôme, vous affichiez votre fierté de représenter le premier département « bio » de France au salon de l'agriculture.

Votre engagement local était juste car vous saviez que les pesticides sont omniprésents dans l'environnement et ont un impact catastrophique sur notre santé et la biodiversité. A travers les études fournies par les services du département, vous pouviez mesurer cette présence avérée des pesticides dans tous les captages d'eau, toutes les rivières, dans l'air et dans la plupart des sols agricoles. Ici, vous contribuiez à diffuser les constats évaluant la régression dramatique des pollinisateurs, des populations d'oiseaux spécifiques ou des chauves-souris, imputables aux pesticides. Vous revendiquiez un projet départemental qui priorisait le développement durable : développement économique, environnement, solidarité sociale et gouvernance. Vous le définissiez comme un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.* » Cette conscience imposait de ne plus épuiser les sols avec les intrants chimiques afin qu'ils puissent continuer à produire l'alimentation de la population à venir. La solidarité sociale affirmée fondait votre motivation à sortir d'une agriculture chimique face à la multiplication de problèmes de santé corrélés à l'utilisation des pesticides. Au-delà des études, vous constatiez, dans vos réseaux, votre cercle familial et parmi les agriculteurs du territoire, la recrudescence des cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance...

Comme président du Conseil général, en finançant notre association ou Agribiodrôme sur des actions visant à stopper l'utilisation des pesticides, vous vous engagiez pour un changement radical dans les pratiques culturales et pour la condamnation d'une industrie chimique criminelle.

Depuis la Drôme, avec nous, vous appeliez le gouvernement et le ministre de l'agriculture à mettre en œuvre, dans l'urgence, une politique nationale et européenne dans cet objectif.

Aujourd'hui, vous êtes devenu ministre de l'agriculture : à ce poste, vous revenez sur l'interdiction de glyphosate dans les trois ans, comme l'avait promis le Président de la république. Pour votre action, vous avez été félicité par la FNSEA qui ne tarit pas d'éloges sur votre personne, saluant un « *élu rural et familial du monde agricole* » et l'appelant « *à inscrire sa mission sous le signe de l'action et du pragmatisme* ». Vous justifiez votre changement de position par le fait que l'état actuel des recherches ne permet pas de proposer un produit de substitution au glyphosate. Pourtant, dans votre engagement drômois, il ne s'agissait pas de remplacer une molécule nocive par une autre, mais d'engager une reconversion vers des pratiques culturales sans pesticides, comme de nombreux agriculteurs l'ont fait ici...

C'est dans la Drôme que vous agissiez avec pragmatisme, comme un élu rural familial du monde agricole. Vous vous êtes éloigné de votre terroir et rapproché des lobbys qui ne considèrent que leurs profits à court terme et condamnent la population, la biodiversité et ... la profession agricole !

Parce que vous connaissez l'urgence à agir et les conséquences dramatiques d'un recul des échéances, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de mettre en œuvre tout processus conduisant dans les plus brefs délais à l'interdiction du glyphosate et des pesticides.

Le conseil d'administration de Frapna Drôme Nature Environnement